



Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

- **Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints.**

Pour l'IFRASS, les projets de mobilité et de coopération ont pour visée principale le développement de l'établissement, conformément au processus de Bologne et aux axes prioritaires définis par l'Union Européenne pour l'enseignement supérieur. En effet, ils viennent le renforcer et le rendre plus performant dans le domaine de la formation en secteur sanitaire et social. Par la participation du personnel et des étudiants, mais aussi le partage et la diffusion des résultats, ils contribuent à l'amélioration des ressources humaines et divers services en en augmentant la qualité ou le niveau de compétence (savoir, savoir-faire et savoir-être), la capacité d'innovation tout au moins à l'échelle régionale, et bien entendu son niveau d'intégration européenne et d'ouverture au monde.

Après 20 ans d'activité internationale, d'abord par nous-mêmes puis sous l'égide d'Erasmus à partir de 2007, l'IFRASS inscrit désormais l'International au cœur même de sa politique de formation avec la mise en place d'un service dédié : « Le Service du Développement International » dont la fonction principale est justement la promotion, l'organisation et le suivi des mobilités et coopérations internationales. Le fil conducteur de cet engagement se résume dans les échanges autour des savoirs et pratiques comparés voire innovants. Ainsi l'intention est bel et bien la modernisation, au sens même de l'anticipation, et l'internationalisation des formations supérieures dans le champ des métiers de la santé et du social. Tel est l'axe autour duquel nous sollicitons des partenariats, locaux bien sûr (avec des services comme la Maison de l'Europe, des établissements homologues comme l'Ecole Régionale d'Assistant de Service Social, des collectivités territoriales comme le Conseil régional), mais aussi internationaux. Dans ce volet-ci, grâce aux nouveaux dispositifs d'« Erasmus pour tous » désormais, nous allons pouvoir aller plus loin dans nos échanges avec des partenaires historiques (belges, norvégiens, italiens) et frontaliers (espagnols de Barcelone et de Salamanque) avec qui nous travaillons

déjà sur les modalités du travail social et sanitaire en situation de crise selon une approche comparative et prospective dont les résultats sont immédiatement réinvestis dans nos contenus pédagogiques outre le fait d'explorer de nouveaux champs comme le recours aux nouvelles techniques de l'information et de la communication... dans la prise en charge des personnes ayant des besoins spécifiques.

Sur ces mêmes thématiques, nous rejoignent aujourd'hui des écoles de formation de travailleurs sociaux d'Afrique comme l'Ecole Nationale des Travailleurs Sociaux du Sénégal ou l'association d'éducation du jeune enfant ATFALE du Maroc, venant ainsi compléter la diversité des expériences au sein du réseau, entre partenaires européens de l'Est, de l'Ouest, du Nord et du Sud. La coopération ainsi amorcée augure l'avènement des travaux pour la mise en place d'un diplôme commun.

Il va sans dire que nos groupes cibles dans cette stratégie restent le personnel et les étudiants. La participation du premier paraît importante dans la traduction des programmes de mobilité au sein de l'établissement. Une forte incitation lui est faite pour que chaque membre participe d'une façon ou d'une autre par la mobilité, la présence à des réunions internationales, le travail sur des contenus de cours ou l'internationalisation des formations.

La participation des étudiants est primordiale. Non seulement elle est porteuse de l'avenir du projet politique européen, comme il ressort du processus de Bologne, mais elle donne aussi tout leur sens aux programmes d'éducation et de formation : ils sont au cœur de notre dispositif international pour des raisons à la fois pédagogiques, culturelles, politiques et personnelles. L'IFRASS se fait le devoir de favoriser, d'encourager et de reconnaître les mobilités d'étude ou de stage, quelle que soit la situation particulière de l'étudiant. L'organisation de la formation en ECTS et la mise en place d'un supplément au diplôme permettant de rendre visible les acquis spécifiques de l'étudiant (décrits et non évalués) au cours de sa mobilité est ici un atout indéniable.

- **Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en oeuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en oeuvre dans le cadre du Programme.**

Notre établissement se caractérise, depuis sa création, par une culture d'ouverture, d'échange, de recherche et de mise en commun de compétences en santé et en social, et par son implication dans l'action citoyenne à travers des instances ouvertes à tous tels que les cafés-débats ou encore la journée ou conférence "Europe" du mois de mai. C'est dans ce même esprit que nous continuons à former des futurs professionnels et entretenons divers partenariats au niveau local, national, européen et international. En s'inscrivant dans les programmes européens d'éducation et de formation tout au long de la vie, nous entendons ainsi réaliser notre projet institutionnel. Il va sans dire qu'Erasmus demeure un réel soutien pour faire avancer ce dernier, et "Erasmus pour tous" le sera davantage en proposant cette dynamique d'échange à des pays tiers. Ainsi par exemple, à notre réseau de partenaires Erasmus

(Belgique, Norvège, République tchèque, Espagne...) travaillant autour du "Travail Social en Temps de Crise" (Social Work in Times of Crisis), pourra désormais se joindre, de façon plus légitime, des partenaires comme le Sénégal, le Maroc... pour donner une dimension encore plus étendue et plus avancée à l'exploration de cette thématique et ses différentes problématiques que nous lui associons.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères). Langue originale [FR]

Les objectifs que se donne l'IFRASS consiste dans son développement international: son ouverture à l'Europe et au monde à travers les mobilités (études et stages, formation et enseignement, rencontres thématiques d'étude et de recherche...) et les partenariats stratégiques servant de cadre et de socle à ces dernières. En inscrivant ainsi notre établissement dans le programme européen de modernisation de l'enseignement supérieur, nous en attendons une augmentation du flux d'étudiants et formateurs ou enseignants et autre personnel en mobilité sortante et entrante, pour sûr, mais aussi et davantage une amélioration de la qualité des échanges et des travaux et, en retour d'investissement, une plus grande attractivité de notre offre de formation, tant dans ses contenus et son ingénierie, que dans les compétences (savoir, savoir-faire et savoir-être) du personnel en ayant la charge .

Et si une telle dynamique est susceptible de se déployer, elle ne saurait être sans lien avec l'organisation que constitue l'IFRASS. En ayant déjà placé le développement international au cœur de sa stratégie, sa structuration et sa gouvernance s'en trouveraient renforcées tout comme sa capacité à se projeter. Cela le rendrait plus performant et l'inscrirait davantage sur le territoire, en synergie avec les institutions du secteur sanitaire et social mais aussi d'éducation et de formation, comme ressource en matière d'innovation.

Référence : Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, Pages : 12-13

CONTACT : Aurélie Tourail, Responsable du Service de Développement International et de la Communication

IFRASS, 2 bis rue Emile Pelletier, BP 44777, 31047 Toulouse Cedex 1

Tél. +33534638940 – Email : a.tourail@ifrass.fr